

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_039 | Freud. Sexualité. Folie. \(Cours de Vincennes\).CollectionBoite_039-28-chem | Utopies sexuelles XIXe siècle. Théories sociales](#) [ItemLe mariage, base de l'ordre.](#)

Le mariage, base de l'ordre.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0521

SourceBoite_039-28-chem | Utopies sexuelles XIXe siècle. Théories sociales

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Note éditorialetexte en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k101970n/f237>

Personnes citées[Cabet, Étienne](#)

Références bibliographiques[Cabet, Voyage et aventures de lord William Carisdall en Icarie](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb301823800>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Cabet, Étienne (1788-01-01 -- 1788-01-01)

TITRE Voyage et aventures de lord William Carisdall en Icarie

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1840

EDITEUR Paris : H. Souverain , 1840

Le mariage, l'acte de l'ordre

517

"conservant le mariage et la fidélité
conjugale c/ le lien de l'ordre de la famille
de la nation, ... la République punit
~~de~~ civilement tout bon c/ un acte
d'ingratitude et d'un acte impie.

Les débauches que le concubinage et
l'adultère sont des crimes sans excuse.

Et cette déclaration suffit pour que des
meurs soient maintenues, pour que l'éducation
habitue à regarder ces crimes avec honneur,
et que l'opinion publique rend sans pitié
les criminels."



Voy. IT. I.

nr 232-232

